



Comité technique ministériel du 18 juin 2013

Déclaration commune CGT et FSU

Nicolas BAILLE

Secrétaire Général de la FNEE-CGT

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,
chers camarades,

Le 15^{ème} congrès de la Fédération Nationale de l'Équipement et de l'Environnement CGT, s'est réuni au Cap d'Agde du 4 au 7 juin 2013. Les congressistes s'alarment de l'amplification de la crise. Face à celle-ci, les politiques d'austérité, choix du gouvernement et sous influence de l'Union européenne, se traduisent notamment par la réduction des dépenses publiques, des dépenses sociales, par des cadeaux aux entreprises sans aucune contrepartie, par la destruction des acquis des salariés, comme avec la loi dite de « sécurisation de l'emploi », dont la CGT et la FSU demandent le retrait.

La réforme « acte III de la décentralisation » et les premières conséquences de la Modernisation de l'Action Publique (MAP) représentent des enjeux essentiels. La CGT et la FSU s'opposent à ces projets destructeurs, s'ajoutant aux nombreuses réformes de ces dernières années. Dans le contexte de crise actuelle, ces projets ne peuvent qu'accroître les inégalités territoriales et entre les citoyens. Pour la CGT et la FSU, les priorités sont l'emploi, l'arrêt des suppressions d'emplois, la ré-industrialisation, l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés, l'amélioration des services publics, une véritable transition écologique, une réforme fiscale, une autre répartition des richesses.

La MAP aggrave la RGPP. Les suppressions d'emplois sont toujours à l'ordre du jour !

La privatisation de nouveaux tronçons routiers est aussi à l'ordre du jour, au détriment des usagers et avec des conséquences importantes pour les agents. La création de parcs dans les DIR, DIRM et directions territoriales de VNF est bien d'actualité.

Les restructurations à VNF, au CEREMA ou à venir - Agence Française de Biodiversité et réorganisation territoriale de l'Etat - suscitent beaucoup d'inquiétudes sur le devenir des missions de service public et leur financement.

Le transfert des parcs dans les départements n'est toujours pas réglé pour les personnels, les OPA transférés dans les collectivités locales attendent toujours la sortie des décrets intégration et retraite. Nous avons eu confirmation le 10 juin par la DRH de la levée pour 2013 du moratoire par Matignon autorisant le recrutement externe de 88 ouvriers d'Etat au sein du MEDDE. Il s'agit d'un premier pas positif gagné grâce aux seules mobilisations de nos organisations syndicales !

Ces 88 recrutements externes sont certes insuffisants pour faire face à nos missions. En réalité, ce sont plus de 500 OPA supplémentaires qu'il faudrait recruter pour accomplir les missions techniques d'entretien des infrastructures.

Dans la filière exploitation dans les Conseils généraux, nous exigeons l'arrêt des recrutements précaires et des recrutements statutaires.

Le pouvoir d'achat des agents continue de baisser. Nous n'acceptons pas le blocage du point d'indice depuis juillet 2010. La smicardisation de la fonction publique s'accroît. Au 1^{er} janvier 2014, 1,2 millions de fonctionnaires vont se retrouver en dessous du SMIC. Nous récusons la smicardisation des catégories C et B et celle rampante des catégories A.

Les propositions catégorielles pour la catégorie C et les 3 premiers niveaux OPA, soi-disant priorité du gouvernement, sont totalement inacceptables. Ces agents méritent mieux que le mépris affiché avec le saupoudrage de 7 points d'indice en plus.

La CGT et la FSU revendiquent une véritable prise en considération de ces agents et une réforme digne de ce nom avec notamment 2 niveaux en catégorie C et l'arrêt des recrutements à l'échelle 3.

Par ailleurs, l'agenda social du MEDDE/METL comporte un chantier prioritaire relatif aux personnels des établissements publics de l'Ecologie avec deux volets : revalorisation des Agents Techniques de l'Environnement et des Techniciens de l'Environnement (ATE/TE), et évolution de la situation des contractuels ingénieurs, techniques et administratifs (ITA). Le calendrier inscrit une échéance pour ces deux volets à l'été 2013. L'intersyndicale CGT-FSU-FO-CFDT-UNSA a écrit à la ministre le 31 mai sur ce sujet : nous attendons la réponse !

La non-prise en compte par le Ministère depuis 2007 du volet statutaire contractuel est l'une des causes principales de la non-exécution par l'ONEMA de certaines missions que la loi lui avait confiées.

Toutes ces réformes s'accompagnent d'un management cherchant la productivité à tout prix, l'individualisation des agents, qui ne sont plus que des ETP au service d'une politique de régression. Les conséquences en terme de conditions de travail sont dramatiques dans les services, avec un stress important à tous les niveaux de la hiérarchie, une perte de repères entraînant un mal vivre au travail pouvant aller jusqu'au suicide.

Aujourd'hui le gouvernement envisage de franchir de nouvelles étapes. Ainsi le statut général de la fonction publique et les statuts particuliers sont sur la sellette.

Une nouvelle réforme des retraites est annoncée pour l'ensemble des salariés. L'augmentation de la durée de cotisation jusqu'à 44 annuités est avancée. Les régimes spéciaux semblent, à nouveau, particulièrement visés. Pour les pensions des fonctionnaires, l'hypothèse du calcul sur 10 années est avancée. Cela est inacceptable !

Les réformes de ces 20 dernières années ont pour conséquence la baisse des retraites et des pensions.

La CGT et la FSU réaffirment leur opposition à toute réforme dégradant encore plus les régimes de retraite.

La Commission européenne vient de publier son texte Ciel unique 2+, le 10 juin : sans surprise elle confirme l'orientation libérale de son projet. Au même moment, les ministres allemand et français des transports signaient une lettre commune pour rejeter la proposition de la Commission. Le 12 juin, les personnels de l'Aviation civile et de Météo France ont été dans l'action contre le projet européen « Ciel unique 2 + » à l'appel d'ETF.

Demain, 19 juin, veille de la 2^{ème} conférence sociale nos organisations appellent, dans le cadre de l'action décidée par la CES, à des rassemblements pour « changer de cap contre les politiques d'austérité ».

Nos organisations exigent :

- la revalorisation du SMIC à 1 700 € bruts ;
- la revalorisation du point d'indice et des salaires ;
- le maintien et l'amélioration de la retraite par répartition
- la revalorisation des retraites et pensions ;
- une restructuration des grilles fonction publique pour un véritable déroulement de carrière linéaire et une reconnaissance des qualifications ;
- l'amélioration des conditions de travail et de vie ;
- la suppression de la sous fonction publique à Mayotte et prise en compte de l'ancienneté dans le cadre de l'intégration dans les corps de droit commun.

La CGT et la FSU sont à l'offensive pour la reconquête des missions publiques

Défendre le bien commun est avant tout un combat pour un idéal de société qui place l'être humain avant la finance.

La CGT et la FSU s'engagent dans cette résistance et place la reconquête des missions de service public comme un axe revendicatif majeur.

Nous exigeons notamment une véritable politique d'entretien et de gestion des patrimoines : environnemental, ferroviaire, routier, fluvial, portuaire, maritime, aéroportuaire et de navigation aérienne, ainsi que l'ensemble des autres réseaux publics.

Cette politique se conçoit à travers des missions exercées par des services et agents publics, sous statuts publics, c'est-à-dire des garanties contre les malversations et conflits d'intérêt.

Les missions exercées par des fonctionnaires ou par des personnels à statut ouvriers ne s'opposent pas; au contraire, elles sont complémentaires. Les personnels à statut ouvriers constituent un appui logistique aux missions d'entretien et d'exploitation. Est prioritaire la création de parcs dans les DIR, les DIRM ou dans les directions territoriales de VNF.

L'ingénierie publique dite « concurrentielle » a été victime de la RGPP : plus de 3200 emplois ont été supprimés de 2009 à 2012. L'assistance apportée par l'Etat aux petites communes (ATESAT-assistance technique de l'Etat de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) est désormais dans le collimateur. La CGT a révélé que les conventions avec les communes et les intercommunalités ont été réduites de 51% (mai 2012 – mai 2013). La ministre du

METL l'assume clairement par un courrier du 31 mai en annonçant la suppression de 4000 emplois dans les filières ATESAT et ADS (Application du Droit des Sols) d'ici 2015. Il s'agit d'un véritable coup de force contre les personnels des 500 unités territoriales des DDT et contre les élus des territoires ruraux.

La disparition de nouvelles missions, et particulièrement l'ADS et l'ATESAT, est programmée par le gouvernement. Les communes, notamment rurales, subissent de plein fouet ces réformes. A ce jour, les agents concernés ne savent toujours pas ce qu'ils deviendraient. A ce propos, l'ensemble des syndicats représentatifs du METL a écrit une lettre ouverte à la ministre Cécile Duflot le 13 juin en réponse à son courrier du 31 mai dernier annonçant avant même que le Parlement n'en ait débattu, l'abandon de l'ADS et d'engager l'extinction de l'ATESAT apportée aux collectivités locales. L'intersyndicale demande à la ministre de stopper ce démantèlement engagé avant même que le Parlement en ait, le cas échéant, décidé ainsi. Par ailleurs, aucune garantie formelle (juste quelques vagues

engagements dont nous connaissons les limites) en faveur des personnels concernés n'est apportée : c'est totalement inacceptable !

Les 5 syndicats du METL, par lettre du 15 juin dernier à Cécile Duflot, dénoncent avec beaucoup d'élus, les conséquences néfastes pour les missions de service public et les garanties pour les citoyens, de nombreuses dispositions insérées dans les trois projets de loi de l'Acte III de décentralisation.

La CGT et la FSU exigent :

- L'arrêt de la politique dite de Modernisation de l'Action Publique, qui hiérarchise les ministères et se traduit jusqu'ici par une continuité de baisse des effectifs au MEDDE et au METL
- Une véritable politique des missions publiques réalisées en régie, avec des recrutements de fonctionnaires : personnels administratifs, techniques et d'exploitation dans les services, établissements publics du ministère et dans les collectivités territoriales, pour répondre aux besoins
- Le développement de l'ensemble des missions relatives au développement durable et à la réussite effective de la transition écologique
- L'arrêt du gâchis que représentent : sous-traitance, perte de compétences, privatisations, Partenariats Publics Privés (PPP) ainsi qu'en général l'externalisation des missions exercées par des agents publics
- La création de Parcs dans les DIR, les DIRM, et directions territoriales de VNF
- Le maintien des missions ATESAT et ADS
- L'arrêt des projets de la privatisation des infrastructures,
- La nationalisation des autoroutes et plus largement la réappropriation publique de la gestion des infrastructures.
- Le retrait du projet «ciel unique 2+» de la Commission européenne et l'obtention d'objectifs de performances réalistes pour la navigation aérienne.

Concernant l'action sociale ministérielle

Les nombreuses réformes ministérielles et interministérielles conjuguées aux suppressions massives d'emplois et de missions, au blocage des salaires et des déroulements de carrière, ont aggravé la situation sociale des agents, générant à la fois, une perte de sens au travail, de plus en plus de souffrance au travail et une dégradation continue de leur pouvoir d'achat.

Dans ce contexte, l'action sociale ministérielle, mise en œuvre par le CCAS, les CRCAS et les CLAS, est reconnue pour favoriser le lien et la cohésion sociale au sein des services, la culture commune, afin de prendre en compte la vie professionnelle et personnelle des agents actifs et retraités, ainsi que de leurs familles.

La CGT et la FSU réaffirment leur attachement aux instances d'action sociale de proximité que sont les CLAS et dénoncent les décisions unilatérales de certains chefs de services, particulièrement en DDT (M), de réduire les décharges d'activités aux président(e)s de CLAS pour l'exercice de leur mandat.

Nos organisations exigent que les ministres du METL et du MEDDE reçoivent dans les plus brefs délais, une délégation du CCAS et des fédérations syndicales représentatives, suite à la demande d'audience commune formulée depuis plusieurs mois.

Au moment où le gouvernement ouvre l'agenda social avec un volet «action sociale», pour tous les agents des trois versants de la fonction publique, la CGT et la FSU exigent que les

ministres du METL et du MEDDE, prennent leurs responsabilités et passent de la parole aux actes après avoir annoncé à maintes reprises que l'action sociale était une priorité.

Il est nécessaire que cette prise de responsabilité se traduise aussi par l'obtention de garanties auprès des services du Premier Ministre pour pérenniser les CLAS dans les DDT(M), par des engagements Ministériels pour garantir la continuité de l'action sociale de proximité dans les E.P.A. (V.N.F., C.E.R.E.M.A.).

Nos organisations exigent une augmentation significative du budget de l'action sociale afin que celui-ci soit porté à hauteur de 3 % de la masse salariale et des pensions.

La CGT et la FSU réaffirment que la réponse aux besoins sociaux des personnels actifs et retraités et de leurs familles en matière de logement, de restauration, d'aides à la famille et de prestations individuelles et collectives, nécessite des moyens financiers, matériels et humains que la CGT et la FSU ne laisseront pas brader sur l'autel de la modernisation de l'action publique.

L'HUMAIN restera au cœur de nos revendications !

Enfin, je veux finir mon intervention sur l'accident dramatique qui a eu lieu le 6 juin dernier ou notre camarade Jonathan PEAN a perdu la vie après avoir été percuté par un poids-lourds dans l'exercice de ses missions à la DiRIF.

Je veux ici dire que nos pensées et notre plein soutien accompagnent la veuve de Jonathan, très éprouvée par ce drame qui l'accable, la laissant seule avec leur enfant de 18 mois.

La CGT réaffirme sa revendication de la reconnaissance de la pénibilité pour les personnels chargés de missions d'exploitation avec la prise en compte d'un départ anticipé à la retraite ainsi que des cadrages nationaux de conditions de travail et de sécurité. Les organisations de travail dans les DIR sont bien en cause avec les flux tendus et l'insuffisance des moyens notamment humains !

Le 17 juin, jour du groupe de travail ministériel « accidentologie », la CGT a appelé au dépôt déposé de droits de retrait sur tous les chantiers programmés ce jour afin de peser pour faire aboutir nos revendications.

Dans un communiqué le ministre des transports F. Cuvillier indique : « Cet accident rappelle que les agents d'exploitation des routes interviennent quotidiennement au service de la sécurité et des usagers, mais qu'eux-mêmes encourent des risques dont chacun doit prendre conscience. »

Le décès de Jonathan PEAN fait partie d'une trop longue liste d'agents qui ont perdu la vie pendant l'exercice de leur mission : ça suffit ! Nous vous demandons de passer des paroles aux actes !

Merci de votre attention.